

Réf: Dossier 403003

Avis de constitution

SOCIETE « CISS BARAKAT »

Siège Bouaké Quartier Sokoura, non loin du marché
Sokoura, Lot 168 Ilot 26, Lot 168, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2025 , et enregistrés le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CISS BARAKAT »

Objet : VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ; VENTE DE VEHICULES ET MOTOS ; IMPORT-EXPORT ; CONSTRUCTION ET GESTION DE BIENS IMMOBILIERS ; TRANSACTIONS MONETAIRES ; AGRICULTURE ; ELEVAGE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bouaké Quartier Sokoura, non loin du marché Sokoura, Lot 168 Ilot 26, Lot 168, Ilot 26

Dirigeant(s) M CISSE TIDIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI -BKE-01-2025-B12-00101 du 28/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

